

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE SAINTE-ANGÈLE,  
SECTION DES URSULINES DE QUEBEC.

MESDEMOISELLES,

La présente circulaire est bien en retard, mais l'abondance et l'intérêt des matières suppléeront, je l'espère, à une omission qui n'a pas été volontaire. En septembre 1882, je vous donnais des détails sur le couvent de la Vén. Mère M. de l'Incarnation au lac St-Jean : j'ai la joie de vous apprendre que tout y prospère : aujourd'hui je vous parlerai de la fondation des Ursulines du Sacré Cœur de Stanstead.

S'il y a à Stanstead un couvent de religieuses Ursulines, c'est au Rév. M. Michael McAuley, actuellement curé de Coaticook, qu'en est due la première pensée, et, par son zèle et par l'estime générale dont il jouissait, il est parvenu à se faire céder les terrains les plus avantageux. Qu'il lui fallût aller aux États-Unis et y retourner pour s'assurer de toutes les garanties nécessaires dans l'achat des propriétés, il faisait cela ainsi que beaucoup d'autres choses à ses frais : il désirait procurer à Stanstead le bienfait d'un couvent. Ceci se passait dans l'hiver de 1882, et peu de temps après le Rév. M. McAuley recevait de son évêque l'ordre d'aller prendre possession de la paroisse de Coaticook.

Prévoyant les grands frais qu'exigerait un édifice utile à la paroisse et aux environs, et qui ferait honneur au sentiment généreux qui portait à le construire, les Dames Ursulines étaient dans une assez grande perplexité, aussi reçurent-elles avec grande joie et consolation l'offre d'anciennes élèves de contribuer à la bonne œuvre. Lady J. G. Belleau, Mesdames E'iza M. Massue, Eliza B. Casgrain, Hélène Lelièvre, R. H. Sirois, S. T. Duchesnay, A. M. G. De Foy, L. C. D. Nault, Elmire de G. Stuart, E. D. de Sa'les Laterrière, M. Duggan, F. A. Maguire ouvrirent la marche comme doyennes, et les souscriptions en argent et les dons de différentes espèces donnèrent le beau montant de quatre mille piastres.

Alors la communauté des Dames Ursulines s'entendirent avec M. Bocage comme entrepreneur, et avec M. Berlinguet comme architecte, pour la construction d'un édifice de 80 pieds en longueur sur 50 en largeur, à 3 étages et toit français, avec une tourelle, en pierre et en brique : évidemment le coût de tout l'ouvrage devait être très élevé, mais il fallait cela pour remplir le but proposé, ou ne rien faire du tout. Aussi pour qui voit le couvent et ses dépendances, il entre dans son âme un sentiment profond d'admiration et de joie. La divine Providence a veillé sur l'entreprise d'une manière bien visible : le Rév. M. J. A. Dufresne, successeur du Rév. M. McAuley, s'est en quelque sorte identifié avec tout ce qui avait